



CHSCT

Déclaration des délégués CFDT au CHSCT ordinaire du 30 mars 2009

Les élus CFDT observent dans le bilan médical 2008 que les accidents avec arrêt sont en hausse alors que le taux de gravité est quant à lui en baisse. On remarque dans la nature des lésions une augmentation des lésions, lumbagos ainsi qu'une part importante due aux plaies. Quant au siège de ces lésions, ce sont les mains et le tronc qui sont les plus touchés. Ce sont les manipulations qui viennent en tête concernant les éléments matériels.

Pour les investissements on enregistre une augmentation sensible concernant la part dédiée à la protection de l'environnement ainsi que celle concernant l'incendie. On remarque également l'importance des permanences de l'assistante sociale ainsi que celle de l'assistance psychologique ou on note une légère augmentation des consultations à l'automne.

A maintes reprises, les élus CFDT au CHSCT ont demandé que le GPS (groupe prévention santé) soit relancé. C'est maintenant chose faite avec des axes de travail bien définis concernant les risques psychosociaux ainsi que le risque routier. On peut se féliciter des actions de formations engagées par PR concernant le risque routier allant dans le sens de la CFDT qui avait insisté pour que ce risque soit bien pris en compte dans le document unique d'évaluation des risques, ce qui est réalisé.

Ce n'est pas encore le cas pour le risque psychosocial, mais les mentalités évoluent à tous les niveaux et la réglementation devra bien suivre cette évolution et la Direction franchir le pas. La formation du domaine sécurité et conditions de travail en 2008 a connu une évolution dans le bon sens concernant les résultats du taux d'engagement, du présentisme et de la réalisation.

Au sujet portant sur l'information et consultation sur l'étude sécurité cadre du chantier Langonand (champ de tir situé à Saint-Chamond), les élus CFDT demanderont un temps supplémentaire pour que la Direction prenne en compte les remarques des délégués CFDT au CHSCT.

Le point sur la plateforme logistique « composants Leclerc » méritera également que la direction apporte des réponses aux questions des délégués au CHSCT.

Pour les élus CFDT on remarque que des efforts ont été réalisés en 2008 concernant des sujets comme le risque routier, une formation en amélioration ainsi qu'une démarche de prise en compte des TMS (troubles musculo squelettiques). Nous souhaitons que cette démarche engagée vis à vis des TMS soit étendue à d'autres lignes que celles prévues sans occulter les secteurs de bureaux.